

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

Faits marquants

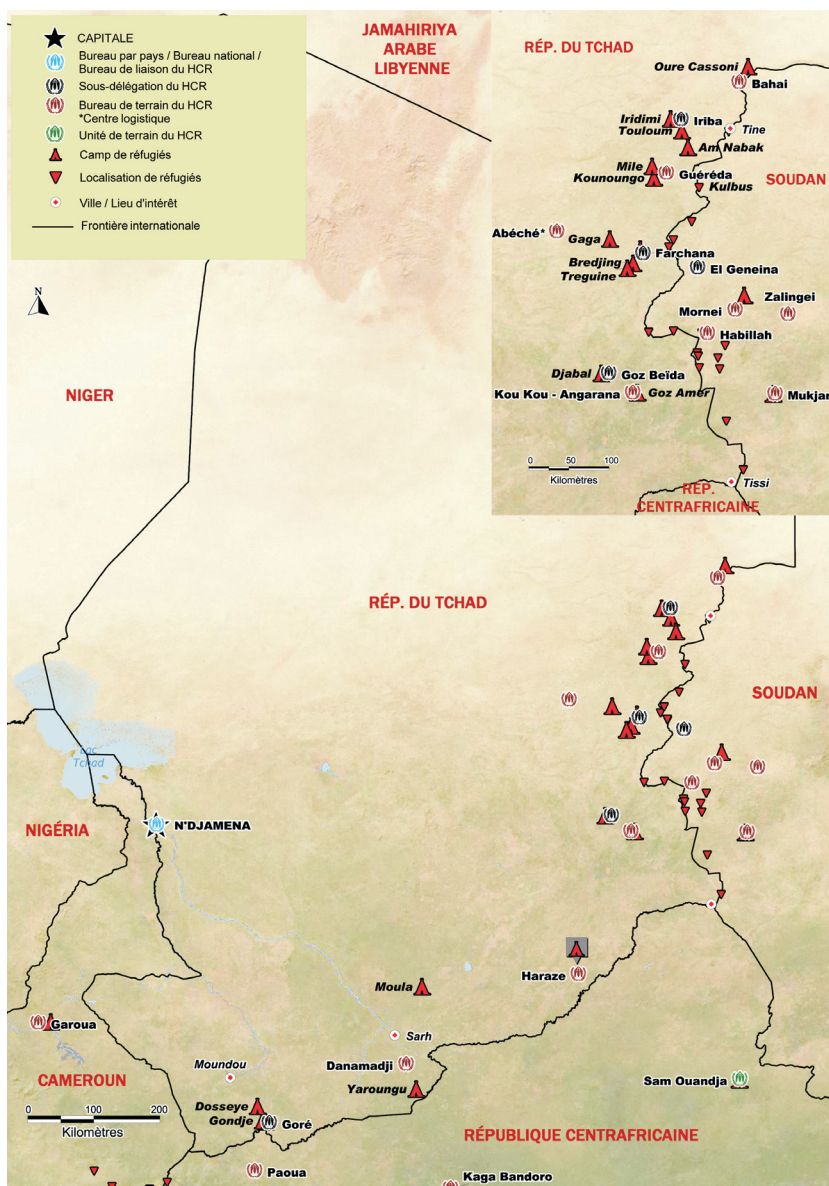
- Au Tchad, le HCR a protégé et aidé près de 270 000 réfugiés soudanais, 65 000 réfugiés centrafricains et 180 000 déplacés internes.
- L'enregistrement et la vérification des réfugiés ont été menés à terme dans 11 des 12 camps du Tchad oriental, et des cartes d'identité délivrées à tous les réfugiés enregistrés âgés de plus de 18 ans.
- Près de 50 000 déplacés internes ont regagné leurs villages d'origine en 2010. Le HCR a établi une présence régulière dans tous les villages accueillant un grand nombre de déplacés de retour.
- Après le retrait de la Mission des Nations Unies au Tchad et en République centrafricaine (MINURCAT), survenu à la fin de l'année 2010, le HCR et le PNUD ont aidé de concert la force de police tchadienne, le Détachement intégré de sécurité (DIS), à assurer la sécurité à l'intérieur et aux alentours des camps de réfugiés et de déplacés internes.

Environnement opérationnel

En 2010, la collaboration entre les Gouvernements du Tchad et du Soudan a eu des effets positifs sur la situation sécuritaire au Tchad oriental. La présence de groupes armés et les actes de banditisme dans l'est du pays ont considérablement diminué, ce qui a permis au HCR de venir en aide aux réfugiés soudanais et de préserver le caractère civil des camps. Cependant, l'instabilité qui régnait au Darfour voisin a limité les possibilités de rapatriement des réfugiés soudanais.

Le retrait de la MINURCAT, demandé par le Gouvernement, et le transfert consécutif de ses attributions à la police tchadienne n'ont pas eu, comme on le craignait, d'effets négatifs sur la sécurité dans le pays. Au contraire, la situation sécuritaire stable a favorisé la création d'un environnement propice au retour des déplacés internes.

En dépit des troubles observés au nord de la République centrafricaine (RCA) en 2010, la situation est demeurée calme dans les camps de réfugiés situés au sud du Tchad, si l'on excepte un afflux relativement modeste de 1 800 personnes au cours de l'année.



Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Soudan	278 300	264 100	57	60
	Rép. centrafricaine	69 400	64 400	55	55
	Pays divers	250	250	34	31
Demandeurs d'asile	Pays divers	110	110	30	21
Déplacés internes	Tchad	131 000	131 000	-	-
Déplacés de retour	Tchad	50 000	50 000	-	-
Réfugiés rapatriés	Pays divers	40	40	-	-
Total		529 100	509 900		

| Réalisations et impact |

● Objectifs et cibles prioritaires

Environnement de protection favorable

- En 2010, le HCR a aidé le Gouvernement tchadien à se donner les moyens de jouer un plus grand rôle dans la gestion des programmes destinés aux réfugiés et aux déplacés internes. Le Haut Commissariat a contribué à la rédaction de la loi nationale sur l'asile. Il a également aidé la Commission nationale d'assistance aux réfugiés (CNAR) à mettre en place un cadre juridique régissant la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile. En 2010, la CNAR et le HCR ont enregistré 90 nouveaux demandeurs d'asile. Tous les réfugiés urbains se sont vus délivrer des documents d'identité et tous les demandeurs d'asile ont reçu des certificats. Aucun cas de refoulement n'a été signalé au cours de l'année.

Procédures de protection équitables

- Le Haut Commissariat s'est employé à renforcer la délivrance de pièces d'état civil, à améliorer la qualité de l'enregistrement et du profilage et à assurer le regroupement familial dès lors que c'était possible.
- Au début de l'année, 10 pour cent seulement des adultes accueillis dans les camps de réfugiés situés à l'est du Tchad étaient en possession de documents de protection individuels. Grâce à l'opération de vérification menée par le HCR, tous les réfugiés soudanais adultes avaient reçu des documents de protection individuels à la fin de

l'année. La délivrance de cartes d'identité plastifiées a également débuté en 2010, 67 500 cartes étant distribuées dans neuf des 12 camps de l'Est.

- Tous les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains ont été enregistrés. Au sud du Tchad, le HCR a veillé à ce que des certificats de naissance soient distribués à un plus grand nombre de nouveau-nés, et le taux d'enfants détenteurs de ce type de documents est passé de 21 pour cent au début de l'année à 55 pour cent à la fin de 2010. À l'est du pays, 70 pour cent des enfants non accompagnés ou séparés ont été rendus à leur famille en 2010, contre 14 pour cent seulement en 2009.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Le HCR a organisé plus de 40 séances de sensibilisation à la violence sexuelle et sexiste et constitué plus de 20 groupes de discussion sur ce thème. Il a également mis en place des réseaux pour lutter contre ce problème dans tous les sites de la région de Dar Sila où des déplacés internes s'étaient installés. Les violences sexuelles et sexistes ont de ce fait été signalées plus souvent – 190 cas étant portés à l'attention des autorités ou du HCR au cours de la seule année 2010, contre 220 seulement entre 2007 et 2009. Tous les déplacés internes victimes de violences de cette nature ont bénéficié d'une aide en 2010.
- À l'est du Tchad, le HCR s'est attaqué au problème de la sous-déclaration des violences sexuelles par des séances de formation et de sensibilisation dans les camps de réfugiés, ainsi qu'auprès des humanitaires, des agents de police et de sécurité, des magistrats et des chefs traditionnels. Ces efforts ont abouti à une augmentation du nombre de cas

Réfugiés soudanais bénéficiant d'une distribution de vivres au camp d'AmNabak, à Iriba.



HCR / D. MARIE

déclarés, qui est passé de 700 en 2009 à 840 en 2010. Une assistance médicale et un accompagnement psychosocial ont été offerts dans 80 pour cent des cas signalés par des réfugiés.

- Un autre domaine d'intervention de toute première importance pour le HCR en 2010 était le renforcement de la protection de l'enfance. Le personnel, les partenaires d'exécution et les membres des communautés réfugiées ont bénéficié d'une formation sur cette question. Les réseaux communautaires de protection de l'enfance ont été renforcés dans les camps. En conséquence, la proportion d'enfants de moins de 15 ans astreints à un travail dans les camps de réfugiés de l'est du pays est passé de 50 pour cent au début de l'année à 10 pour cent seulement à la fin ; au cours de la même période, le pourcentage d'enfants ayant des besoins particuliers et bénéficiant d'un soutien et d'une assistance est passé de 66 à 80 pour cent.

Besoins et services essentiels

- À la fin de l'année 2009, les villages que regagnaient les déplacés internes étaient pratiquement dépourvus d'infrastructures et d'abris, soit parce que ceux-ci avaient été détruits soit parce qu'on les avait laissé tomber en ruine. En 2010, le HCR et ses partenaires ont construit près de 600 abris, logeant environ 600 familles vulnérables.
- Afin d'améliorer la qualité de l'assainissement dans les camps du Sud, le HCR a renforcé l'hygiène dans les zones de lavage, construit des latrines et fourni des équipements aux comités de gestion. Le pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR et ayant accès à des installations sanitaires adéquates est passé de 45 pour cent en 2009 à 60 pour cent en 2010.
- L'Organisation a cherché à réduire le risque de propagation du VIH et du sida dans les camps de réfugiés et à améliorer la qualité de la prise en charge. Suite aux efforts déployés en 2010, près de 80 pour cent des personnes touchées dans les camps de l'est du pays ont bénéficié de programmes relatifs au VIH et au sida, contre moins de 30 pour cent en 2009. En outre, 28 personnes ont reçu des traitements antirétroviraux en 2010, contre une personne seulement en 2009. Le HCR a également accru le nombre de campagnes de prévention du VIH dans les camps de déplacés internes ; en conséquence, 80 pour cent des sites accueillant des populations à risque avaient été ciblés à la fin de l'année 2010.
- Pour améliorer l'accès des réfugiés à l'enseignement, le Haut Commissariat a amplifié ses campagnes de scolarisation, rénové et construit des salles de classe, et assuré une formation et un suivi auprès des enseignants. Le taux de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école à l'est du Tchad est passé de 68 à 81 pour cent au cours de l'année ; dans le même temps, le taux d'enfants en situation d'échec scolaire a chuté de 40 à 11 pour cent.

Autogestion et participation communautaires

- Le HCR a cherché à renforcer l'autosuffisance des réfugiés centrafricains vivant au sud du Tchad. Début 2010, certains réfugiés n'avaient pas suffisamment de terrains pour satisfaire leurs besoins nutritionnels. Pour

accroître la production alimentaire au sein des populations vulnérables, le Haut Commissariat a distribué des outils et 4 200 tonnes de semences. Quelque 390 hectares de terres ont été achetés et 140 hectares fertilisés. L'acquisition de terrains supplémentaires a permis d'accroître la production céréalière, qui a atteint 2 800 tonnes ; ceci a permis de satisfaire 52 pour cent des besoins nutritionnels des réfugiés et a sensiblement amélioré leurs conditions de vie.

- Par des campagnes de sensibilisation, le HCR a accru la participation des femmes aux structures de prise de décision dans les camps de réfugiés, celle-ci passant de 42 à 51 pour cent au cours de l'année. Grâce à des ateliers de formation à l'encadrement et à plus de 70 réunions de coordination, le nombre de femmes participant aux comités de direction dans les sites de déplacés internes est passé de zéro à 240.

Solutions durables

- En 2010, une vingtaine de réfugiés urbains avaient besoin d'être réinstallés et trois d'entre eux ont quitté le Tchad pour un pays tiers.
- Environ 50 000 déplacés internes ont regagné leurs villages d'origine en 2010. Un millier de personnes ont exprimé le souhait de s'intégrer sur place, la plupart des déplacés indiquant cependant qu'ils préféreraient rester dans leurs sites d'installation. Les deux groupes ont expliqué qu'ils ne voulaient pas rentrer en raison de l'insécurité généralisée.

Relations extérieures

- Le HCR s'est efforcé de mieux faire connaître l'opération au Tchad, aussi bien auprès des donateurs qu'au sein du grand public. Il a régulièrement communiqué des mises à jour, des cartes et des statistiques aux donateurs, aux médias et au grand public, organisant également des séances d'information et des missions sur le terrain à l'intention des bailleurs de fonds.

Logistique et appui aux opérations

- L'Organisation a renforcé ses moyens logistiques, transportant 15 000 tonnes de vivres et d'articles non alimentaires pour les réfugiés vivant au sud du Tchad et livrant 35 000 tonnes d'articles alimentaires et non alimentaires aux réfugiés accueillis à l'est du pays. En 2010, le parc était composé de 42 camions et de 264 véhicules plus légers. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies ont régulièrement assuré le transport par avion du personnel du HCR.

| Contraintes |

La sécheresse qui a sévi à l'est du Tchad a posé des problèmes pour l'approvisionnement en eau potable ; d'autre part, l'acheminement de l'aide aux réfugiés centrafricains vivant dans le Sud a été contrarié par des pluies torrentielles. Des conditions météorologiques particulièrement défavorables ont interdit l'accès aux sites d'installation des déplacés internes pendant une partie de l'année et entravé la distribution de matériaux de construction pour les abris.

Enfin, le programme de réinstallation collective prévu en 2010 pour des réfugiés soudanais n'a pu progresser, en raison de divergences de vues politiques entre le Tchad et le Soudan.

Informations financières

Les dépenses du HCR ont augmenté progressivement depuis 2006 en raison de l'arrivée de réfugiés originaires du Soudan et de la RCA. Malgré l'augmentation des besoins, le budget de l'opération au Tchad n'a reçu que 59 pour cent des fonds requis en 2010. Ce déficit a contraint le HCR à réduire ses programmes de santé et ses projets de lutte contre l'anémie, qui est demeurée élevée, avec un taux de 49 pour cent, à l'est du pays. En raison du manque de fonds, il a été impossible d'améliorer les infrastructures d'un grand nombre d'écoles et la moitié seulement des besoins concernant les kits de construction d'abris ont été satisfaits.

Organisation et mise en œuvre

En 2010, le HCR a achevé avec succès le processus de restructuration entamé l'année précédente. Grâce aux modifications, l'établissement de rapports a gagné en efficacité et la qualité des services assurés auprès des réfugiés s'est améliorée. La nouvelle structure comprend une délégation à N'Djamena, quatre sous-délégations à Iriba, Farchana, Goz Beïda et Goré, cinq bureaux de terrain à Guéréda, Bahai, Koukou, Danamadji et Haraze, une unité de terrain à Almeyouna et une plate-forme logistique à Abéché.

Présence du HCR en 2010

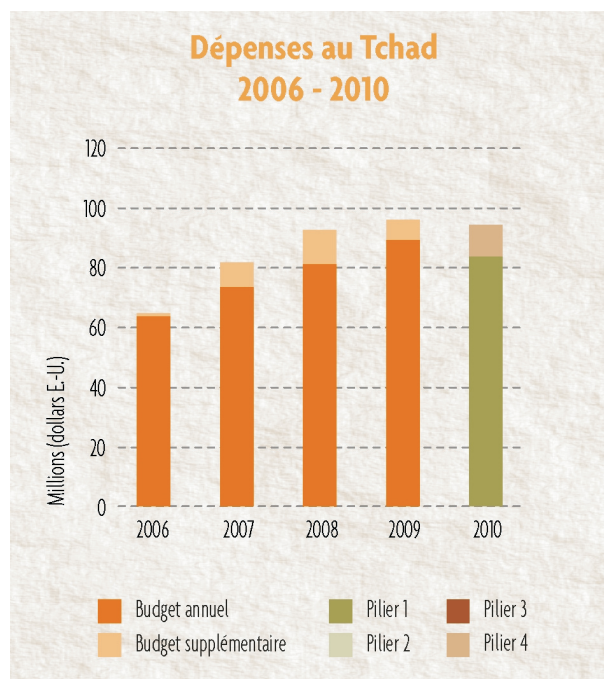
□ Nombre de bureaux	12
□ Effectifs totaux	388
Internationaux	71
Nationaux	267
VNU	34
Autres	16

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a conclu des accords avec 37 partenaires d'exécution, dont des ONG nationales et internationales et des institutions onusiennes, pour venir en aide aux réfugiés et aux déplacés internes. En 2010, le Haut Commissariat a travaillé avec les ministères de l'Eau, de l'Agriculture, de la Santé et de la Planification pour répondre à des besoins essentiels, promouvoir l'autosuffisance des réfugiés et se conformer à la stratégie tchadienne de développement des infrastructures. Le ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire de la CNAR, a assumé la responsabilité de la gestion des camps.

Évaluation générale

Le HCR s'est efforcé de garantir la sécurité des camps de réfugiés et de déplacés internes, et a joué un rôle important dans le maintien d'une force de sécurité active dans la région en facilitant le transfert des attributions de la MINURCAT au DIS en 2010.



Au sud du Tchad, l'Organisation a amélioré la santé maternelle et néonatale, et intégré des régimes de prévention de la transmission de la mère à l'enfant dans tous les programmes de santé exécutés dans les camps. Les projets de renforcement de l'autosuffisance concernant l'agriculture, l'élevage et d'autres activités génératrices de revenus ont été mis en œuvre comme prévu.

Le Haut Commissariat a facilité le retour des déplacés internes dans leurs villages d'origine en 2010. D'importantes améliorations ont été apportées à la qualité des abris destinés aux déplacés de retour. Cependant, seul un faible pourcentage de déplacés de retour ont pu bénéficier de ces abris, en raison de contraintes liées aux ressources.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés (CNAR)

ONG : *African Initiative for Relief, Africare* (E.-U.), Agence d'aide à la coopération technique et au développement, Association pour la promotion des libertés fondamentales, Association pour le Développement d'Adré, Association tchadienne Actions Humanitaire, Association tchadienne pour le développement de Kobé, Association des Témoins des Urgences, *Associazione di Cooperazione Rurale in Africa*, Bureau Consult International, Bureau d'étude et de liaison de la ville d'Adré, CARE (Canada), *Christian Outreach for Relief and Development*, Comité d'aide médicale (France), Comité international de secours, *Concern Worldwide* (Irlande), *Cooperazione Internazionale* (Italie), Coordination Régionale des Pirs (Tchad), Croix-Rouge tchadienne, EIRENE, Fédération luthérienne mondiale (Suisse), *Hebrew Immigrant Aid Society*, Intermon-Oxfam, *International Relief and Development*, *International Medical Corps*, *Internews* (E.-U.), Intersos (Italie), *Johanniter-Unfall-Hilfe*, Oxfam (R.-U.), Première Urgence (France), SCCL – Centre de Support en Santé Internationale, Secours catholique pour le développement, Service jésuite des réfugiés, Solidarités International, SOS Villages d'enfants (Tchad), Tchadscolaire

Autres : *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : ministère de l'Administration du territoire, ministère de l'Agriculture, ministère de l'Eau, ministère de la Planification, ministère de la Santé

Autres : BCAF, FAO, FNUAP, OIT, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF

Budget, revenus et dépenses au Tchad | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	145 040 806	16 031 830	161 072 636
Revenus issus des contributions ¹	59 554 648	1 303 843	60 858 491
Autres fonds disponibles	25 246 019	9 065 660	34 311 679
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	84 800 667	10 369 503	95 170 170

VENTILATION DES DÉPENSES

<i>Environnement de protection favorable</i>			
Instruments régionaux et internationaux	61 146	0	61 146
Cadre juridique national	793 335	237 653	1 030 988
Cadre administratif national	145 780	0	145 780
Prévention du déplacement	0	250 406	250 406
Prévention de l'apatridie	61 146	0	61 146
Coopération avec les partenaires	61 146	0	61 146
Politiques de développement national	61 146	0	61 146
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	63 663	0	63 663
Accès au territoire	61 146	0	61 146
Protection de l'environnement	1 240 934	139 859	1 380 793
Sous-total	2 549 442	627 917	3 177 359
<i>Procédures de protection équitables</i>			
Conditions d'accueil	373 358	0	373 358
Enregistrement et établissement de profils	860 093	319 333	1 179 425
Définitions du réfugié et de l'apatride	5 863	0	5 863
Détermination de statut juste et efficace	140 970	0	140 970
Regroupement familial	379 629	0	379 629
Documents individuels	861 712	243 551	1 105 262
Documents d'état civil	384 922	0	384 922
Sous-total	3 006 547	562 883	3 569 431
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>			
Impact sur les communautés hôtes	1 765 282	64 762	1 830 045
Effets du conflit armé	111 257	0	111 257
Application de la loi	318 014	64 762	382 776
Système de gestion de la sécurité communautaire	837 902	0	837 902
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	1 110 169	126 690	1 236 859
Protection des enfants	481 157	69 233	550 390
Liberté de mouvement	336 835	0	336 835
Détention non arbitraire	411 562	84 608	496 170
Accès aux solutions juridiques	239 159	122 735	361 894
Sous-total	5 611 337	532 789	6 144 126

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Sécurité alimentaire	404 756	0	404 756
Nutrition	2 630 447	0	2 630 447
Eau	3 306 151	0	3 306 151
Abris et autres infrastructures	1 636 860	191 528	1 828 389
Articles ménagers et d'hygiène de base	3 256 060	311 191	3 567 251
Soins de santé primaire	6 630 971	0	6 630 971
VIH et sida	723 988	148 160	872 148
Éducation	3 893 078	0	3 893 078
Services d'assainissement	1 226 975	0	1 226 975
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 073 327	145 027	1 218 355
Sous-total	24 782 613	795 907	25 578 520
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	698 378	104 072	802 450
Autogestion de la communauté et représentation équitable	565 150	178 363	743 513
Gestion et coordination des camps	789 818	351 671	1 141 489
Autosuffisance et moyens d'existence	3 445 193	154 568	3 599 761
Sous-total	5 498 539	788 673	6 287 213
<i>Solutions durables</i>			
Stratégie de solutions durables	726 543	314 840	1 041 383
Retour volontaire	72 890	95 950	168 840
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	203 970	203 970
Réinstallation	723 678	0	723 678
Appui à l'intégration sur place	249 370	322 275	571 645
Sous-total	1 772 481	937 034	2 709 515
<i>Relations extérieures</i>			
Relations avec les donateurs	319 955	107 220	427 175
Mobilisation des ressources	393 141	107 220	500 361
Partenariats	263 952	0	263 952
Information	484 643	107 220	591 864
Sous-total	1 461 691	321 661	1 783 352
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	17 890 534	3 839 874	21 730 408
Gestion de programme, coordination et appui	5 912 379	1 129 705	7 042 084
Sous-total	23 802 912	4 969 579	28 772 492
Versements aux partenaires d'exécution	16 304 378	833 058	17 137 436
Autres objectifs	10 726	0	10 726
Total	84 800 667	10 369 503	95 170 170

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.